Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 1

Artikel: Le Rhône en colère
Autor: X.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208399

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une dictée sans fautes d'orthographe, sans ratures, des problèmes d'arithmétique bien raisonnés, des descriptions enfantines, des exemples de lettres rationnellement composés, voilà ce qu'on demandait essentiellement des élèves primaires. Eh bien, à la fin de l'hiver, jugez avec quelle satisfaction, quel orgueil j'apportai à mes parents une dictée sans faute, avec un *bene*, noté par le pasteur, alors président de toutes les commissions scolaires de la paroisse, et... une pièce de 50 centimes, toute neuve, comme prix d'encouragement ! Et, dans ce temps, une dictée était un fouillis de traquenards, où l'élève était pris comme dans un piège, s'il apportait la plus légère inattention à son travail. D'un ancien petit cancre, voilà ce que l'enseignement de M. Walter était parvenu de produire en cinq mois. Et combien d'autres analogues ?

Vaugondry, décembre 1911.

SAMUEL GANDER.

(*La fin au prochain numéro.*)

UN CROYANT

Il y a des médecins sceptiques, il en est de convaincus. Peu le furent autant que le médecin Paul-Jacques Malouin, qui était enthousiaste de son « art » et vantait sans cesse l'excellence et la dignité de la médecine.

— Tous les grands hommes ont aimé la médecine, disait-il un jour à un jeune homme.

— Il faut au moins retrancher de la liste un nommé Molière, reprit l'autre.

— Aussi, riposta Malouin, vous voyez comme il est mort.

* * *

Ce praticien convaincu était si reconnaissant à ses malades de leur docilité, qu'il en embrassa un, certain jour, en lui disant :

— *Vous étiez digne d'être malade.*

* * *

Il était brouillé avec un contempteur de la médecine et des médecins, lequel tomba malade. Malouin arriva à son chevet et prononça :

— Je sais que vous êtes malade et qu'on vous traite mal ; je viens, je vous hais, je vous guérirai et vous ne me verrez plus.

Si ! — M. X., traversant jeudi la place Saint-François, a failli être renversé par une automobile. Il fit une sortie virulente contre les chauffeurs.

— Vous en voulez donc bien à ces chauffeurs ? lui demanda-t-on, lorsqu'il fut un peu calmé.

— Mais non, je reconnais même que ces gens-là ne seraient pas plus désagréables que les autres, sans cette fâcheuse manie qu'ils ont de monter sur le siège des autos.

QUEMET ON SÈ REVEINDZE

Tsacon sâ que la Bibllia dit : « Se on tè fyè dessu la djoûta gautse, preseinte assebin la drâite. »

L'è bin facilo à dere, mâ n'è pas quemoudo à fére. Ao dzo de vouâ se quauquon vo fo onna motchâ, vo lâi trède trâi deint d'on coup de poueing ein lâi deseint :

— Coqua por coqua.

Iô san-te clliau que fan quemet lo pèrâ : quand on lâi accoulye dâi pierre, vo baille dâi pere ? Iô sè tignan-te, clliau bon ? E-te pâo-t'ître *Berbou* âobin la municipalitâ de *Crâiva-ver ?* Ne crâïo pas. Attiutâde stasse :

Berbou avâi dou tsevau : la Diane et lo Bron, boune bîte tote lè duve, principalameint la Diane que la mettâi adî de vè la man. Lo Bron, lî ètai on bocon po châotâ, piattâ et dzelhî ; po bin vo dere, l'ètâi vi qu'on greliet et se on lo veillîve pas... hardi, via... sè sauvâve avau lo prâ que, ma fâi, lo poûro Berbou ein avâi por on momeint à caminâ aprè son Bron.

On certain dzo que lo père Berbou avâi étâ dobedzî de dinse corre, sè dit, quand l'è que l'eut rezu :

— Atteinds-tè vâi ! sacré bîte de tsevau de la vermena de la mètsance dau diabllio. Ah ! te crâi de mè fére à corre. Eh bin ! tè garanto que tè vu prau retrovâ. Mè vu reveindzi.

Et lo père Berbou s'è reveindzî. Frèmo que vo sède pas quemet ? Lo vu bin lo vo dere, ma lo fède pas : du clli dzo lo pére Berbou n'a pe rein graissî à son tsè que lè duve ruve de vè la man, dau côté de la Diane et n'a pe rein mé totsî lè duve z'autre de la part de lè dau Bron.

Lè cougnessâi tote et iena avoué, lo père Berbou.

*

Clliau de Crâiva-ver n'ant pas fé dinse. L'avant refé onna tor à lau mothî po lâi beta 'na grôcha clliotse. Lau vezin de Crâiva-derbon lau z'avant promet de baillî oquie po cllia senaille, du que leu n'ein avant min. Dinse porrant tot parâi oûre souna lè z'hâore et lo prîdzo.

Quand tot fut fini è que l'a faliu payî, crâide-vo que clliauzique de Crâiva-derbon l'ant voliu saillî lau z'erdzeint de lau catsetta ? Diabe lo pi ! La clliotse allâve bin et on voliâve pas payî rein que por lo son : cein ne baillîve rein à bâire. Reproudzo, coïounade, rebrique, rein n'a fé, n'ant pas coudhî oûre.

Adan séde-vo que l'ant fé lè Crâiva-vertson ? Tot à l'eintor de la tor, iô la clliotse breinnâve, lâi avâi dâi bornatse avoué dâi contreveint. La municipalitâ de Crâiva-ver l'a adan dècidâ que ti lè coup que sounetran, ie clliouddran lè bornatse que vouâitîvant dau côté de Crâiva-derbon po que lè Crâiva-derbounâ ne pussant pas l'oûre.

Coqua por coqua. MARC A LOUIS.

MAIS !...

L'édilité, avec le concours et même à la demande de plusieurs parents, a entrepris une lutte fort louable contre la littérature immorale. On proscrit rigoureusement nombre de publications, très blâmables, dont la lecture pourrait avoir sur nos jeunes gens une influence des plus fâcheuses. En cela, certes, on n'a point tort, bien au contraire.

Mais comment se fait-il que l'on ferme les yeux sur les annonces publiées par certains journaux, qui sont de ceux que l'on peut laisser sur la table du salon ou de la salle à manger, à portée des mains les plus innocentes ?

Nous venons de voir, dans un journal dont on a fait, paraît-il, une distribution très généreuse, à dessein, sans doute, de récolter de nouveaux abonnés, deux annonces en caractères gras, tire-l'œil, enfin, qui auraient leur place toute marquée dans la presse d'un pays où l'on déplore une dépopulation excessive.

Et ce n'est pas à dire que les auteurs de ces annonces se soient mis en frais de fleurs de rhétorique. « J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon », a dit Boileau. C'est ce qu'ont fait aussi les rédacteurs de ces annonces.

Mais, nous répliquera-t-on, il s'agit, sans doute, d'un journal professionnel, corporatif, comment dire ?... d'un journal d'éleveurs ?...

Du moment qu'on le prend ainsi, et puisqu'il y a un *mais !!!*

Un héros. — Un brave homme qui ne passait pas pour très courageux se vantait d'avoir sauvé cent cinquante hommes au Sonderbund.

— Vous, réplique un auditeur étonné ; et comment cela ?

— Oui, moi ! Ma compagnie montait à l'assaut d'une redoute, le tambour nous entraînait. Je voyais déjà l'ennemi les fusils haut et prêts à tirer. Ma foi, je criai : « Sauve qui peut ! » et je m'enfuis. Tout le monde me suivit ! Sans moi, l'ennemi nous massacrait tous les cent cinquante.

LE RHONE EN COLÈRE

Cette petite fantaisie, écrite à l'époque déjà lointaine où la question du Frasne-Vallorbe et de la Faucille divisait Vaudois et Genevois amusera peut-être nos lecteurs. Peut-être le fait du rachat imminent de la gare de Cornavin par les C. F. F. et de la construction du raccordement, prélude du percement du Jura, lui redonnera-t-il quelque actualité. Nous rappelons qu'au moment où furent écrits ces vers, le débit du Rhône était si faible que l'usine du Bois-Noir ne pouvait suffire à sa tâche, et qu'il y eut à ce sujet discussion au Conseil communal ; que les jardiniers de la ville venaient de mutiler — par ordre — les platanes d'Ouchy, et qu'à Genève on discutait vivement la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. *Tempi passati.*

Genève, paisible naguère,
Et Lausanne se font la guerre.
Le Rhône, prompt à la colère,
S'éveille au bruit de leurs journaux.
Il retrousse sa longue manche,
Puis caresse sa barbe blanche,
Et prenant sa voix du dimanche,
Il les réprimande en ces mots :

« Holà, l'Helvète et l'Allobroge !
O mes deux filles, qu'avez-vous ?
Je ne puis, avec la Venoge,
Sommeiller deux heures d'horloge
Sans qu'aussitôt vos cris jaloux
Fassent éclater mon courroux !

» Tous les jours, sans arrêt ni pause,
Vous m'assommez de votre prose.
Entre les rives que j'arrose,
J'allais goûter un doux repos,
Mais vos querelles et vos luttes,
Vos discordes et vos disputes
Viennent à toutes les minutes
Me rompre la tête et les os.

» Ce sont des sorcières badines
Qui, pour me tenir en arrêt,
Ont fait de vous deux sœurs voisines,
Comme, pour rire, j'imagine,
Au même pupitre on mettrait
Monsieur Jacque et Monsieur Doret.

» Plaintes, menaces et reproches !
J'en prends à témoin la dent d'Oche,
Vrai, le destin ne vous rapproche
Que pour vos desseins rancuniers,
Lorsque vous pourriez, sans chicanes,
Mirer dans mes eaux diaphanes,
Lausanne, tes jeunes platanes,
Genève, tes vieux marronniers.

» Puisque toutes deux je vous baigne
D'un flot pur comme le cristal,
Faut-il que l'une et l'autre geigne
Jusqu'à ce que, seule, elle règne,
Et que par un geste brutal
Elle ait mit sa voisine à mal ?

» Allons, méchantes, qu'on se taise !
Parbleu, je la trouve mauvaise.
Nous sommes vieux, vivons à l'aise.
Que nous importe le Jura !
Trève à ces débats de familles.
Eh ! sans le Frasne et la Faucille
N'ai-je donc point assez, mes filles,
De difficultés sur les bras ?

» Mon débit est parfois modeste,
Au gré d'orateurs éminents...
Ah ! j'aurais la réponse preste
Et je l'appuierais d'un beau geste
Si l'avais l'esprit débinant...
Mais je vais toujours turbinant.

» Jadis, sous vos lointains ancêtres,
Les fleuves, dieux, avaient des prêtres.
Aujourd'hui, pour mieux rester maîtres,
Ils sont devenus serviteurs :
De Brigue à la Coulouvrenière,
Mon flot, poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de lumière
Sur mes obscurs blasphémateurs.

» Et ce travail digne d'Hercule,
Sans me plaidre, je m'y soumets;
Je ne compte ni ne calcule;
Je serais content sans pécule,
Entre vous si je rallumais
Le pacifique calumet.

» Au beau temps où la mappemonde
Penchait et refoulait mon onde,
L'indignation était profonde
Sur les rivages de Lavaux.
Mais au milieu de ces alarmes,
C'étaient moins de bruits, de vacarmes.
On ne fourbissait pas des armes,
Mais on visitait les caveaux.

» Pour d'incertaines perspectives
Changer en enfer ce beau lieu!
Préparer par des invectives
Une voie aux locomotives!
Pour d'autres, par ce vilain jeu,
Vous tirez les marrons du feu.

» Silence donc, et qu'on s'accorde!
A la fin la coupe déborde.
Voyez Morges : à la Concorde
Elle a consacré des autels.
Voyez Zurich, votre rivale,
Voyez la ville fédérale.
Et que dirait le Rhin si Bâle
Sur ses bords poussait des cris tels?

» Genève est surtout en furie
Et pousse des cris enragés :
Pas un chat à la Fusterie,
Muette la Corraterie;
En déserts les quais sont changés,
C'est la grève des étrangers.

» Rassure-toi, noble Genève,
Un nouveau jour pour toi se lève.
Avant que ce siècle s'achève,
Aux temps par les destins prescrits,
Un tunnel passant monts et plaine,
De mes bords à ceux de la Seine
Ira porter une eau plus saine
Aux bons habitants de Paris.

» Vers tes murs dirigeant leur course,
Ils viendront ici par milliers :
On aime à remonter aux sources.
Aussi, sans délier ta bourse,
Pourras-tu les voir fourmiller
Le long de mes flots familiers.

Je suis le Rhône, et vous ménage,
On aime la paix à mon âge,
Mais, du moins, faites bon ménage
Dans votre Confédération.
Car pour peu que cela se corse,
Je vais recourir à la force,
Et vous imposer le divorce :
Je suis pour la séparation. »

On peut débiter pareil prône
Quand on s'adresse à dix journaux,
Lorsque l'on s'appelle le Rhône,
Et que s'unissant à la Saône,
On porte sur son large dos
Des nefs de milliers de tonneaux;

Quand on est grand parmi les fleuves,
Qu'à deux cents glaciers on s'abreuve,
Qu'on s'élargit à Villeneuve
En lac d'un éclat souverain,
Quand, par l'âge, on devient loquace,
Qu'à Nyon l'on se gorge d'eau d'Asse
Et qu'allant à la mer, on passe
Au pied des murs de Tartarin. X.

Abondance de biens. — Il y a quelques jours, trois naissances se produisaient dans la même maison. L'une des mères mettait au monde deux jumeaux; sa voisine donnait le jour à un unique bébé.

Or comme l'un des deux papas rentrait de son bureau, on s'amusa à placer les trois enfants sur un seul lit pour lui faire croire que sa femme lui avait donné, en une seule fois, trois héritiers.

La plaisanterie réussit fort bien. Si bien que l'heureux père, dans un transport de tendresse, se précipita sur les trois marmots, les mangea de caresses et les mêla tellement dans ses embrassements que, lorsqu'on voulut séparer le trio des bébés, personne ne fut plus capable de les distinguer.

La précaution inutile. — Un paysan, le jour de sa noce, fit attendre très longtemps le pasteur appelé à lui donner la bénédiction nuptiale.

Au sortir de la cérémonie, le pasteur l'aborde et lui dit :

— Je vous recommande, pour une autre fois, de venir de meilleure heure.

— Vo paudé bin crairè, monsu lo menistre, que n'ein vu pas férè trafi!

LES ROIS CHEZ LE ROI

C'est aujourd'hui 6 janvier, la fête des Rois. A ce propos, qu'on nous permette de rappeler la Fête des Rois, que, le 6 janvier 1708, au palais de Versailles, en l'honneur de son hôte, le roi d'Angleterre, Louis XIV offrit aux dames de la Cour.

Ce fut une fête somptueuse à laquelle furent conviées la plupart des grandes familles aristocratiques de France.

Montons par le grand escalier de marbre du château et, après avoir traversé la salle des Gardes, le salon de l'Œil-de-Bœuf, la galerie des Glaces, éclairée par deux mille grosses bougies, nous pénétrons dans la pièce qui précédait la chambre du Roi, où quatre tables de dix-huit couverts étaient dressées.

Cette salle était décorée avec un luxe inouï, et l'argenterie resplendissait aux feux de lustres et de huit pyramides de quinze pieds de hauteur, portant à elles seules cent trente-deux grosses bougies chacune, posées sur une étoffe d'or qui lui donnait un grand éclat.

Le service était fait par 72 Suisses de Sa Majesté qui portaient les plats, et divisés en 4 quadrilles de 18 portant chacun des rubans de couleurs correspondantes aux tables qu'ils avaient à servir; de plus, 6 officiers des gobelets et 2 contrôleurs de la maison du Roi pour poser les viandes étaient désignés par table.

A dix heures, le Roi entra dans la galerie des Glaces, où étaient réunies toutes les beautés de la Cour, et passa dans la salle du festin.

Chaque table eut sa reine. Ces reines furent la duchesse d'Aumont, la duchesse d'Orléans, la maréchale d'Estrées, la comtesse de Livry.

Toutes les tables furent servies comme celle du Roi. Pendant que les reines buvaient, on suivait l'usage ancien, et les cris de : « La reine boit! » s'élevaient de toutes parts. Comme ces acclamations étaient poussées en grande partie par des voix féminines, le bruit en était fort agréable.

Le souper finit à onze heures et demie, et toute la Cour se rendit dans la salle de Mars, où devait avoir lieu le bal, en passant dans le salon de Vénus, garni de buffets, et où se trouvaient les rafraîchissements et une partie de la collation qui allait être servie dans la nuit, et bientôt arrivèrent les invités.

Le cercle du bal formait un carré long. A l'une des extrémités il y avait deux fauteuils, l'un pour le roi d'Angleterre; tout autour deux rangs de tabourets et à chaque bout et dans les croisées des gradins pour les spectateurs.

Le roi d'Angleterre ouvrit le bal avec Madame la princesse sa sœur, et pendant qu'il dansa, le Roi se leva et resta debout.

Les danses les plus nouvelles, et même les contredanses, furent exécutées par les personnes les plus gracieuses de l'époque, dans des costumes éblouissants de richesse.

Mme la princesse d'Angleterre, par exemple, portait une robe qu'on appelait *grand habit*, en velours jaune, toute couverte de pierreries; la jupe, relevée par des attaches de brillants, et dans les cheveux des aigrettes de diamants entremêlés de merveilleuses pierres.

Tous les *habits* des femmes étaient de velours de différentes couleurs; celles qui étaient en deuil les portaient noirs garnis d'hermine avec attaches de diamants.

Le Roi se retira à une heure.

La collation, composée de tout ce qu'on avait pu trouver de plus exquis, fut alors présentée au cercle et aux spectateurs. Le bal recommença jusqu'à quatre heures du matin, et Sa Majesté Britannique resta jusqu'à la fin.

Cette fête des Rois restera la plus belle qui fut et sera jamais donnée, car il est impossible qu'on puisse rencontrer, dans un cadre aussi merveilleux que Versailles, plus de magnificence de costumes et de bijoux portés par autant de beautés illustres qu'il en parut à ce repas et à ce bal.

Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 7 janvier, en *matinée* à 2 1/4 h. et le *soir* à 8 h. *Cyrano de Bergerac*, comédie héroïque en 5 actes de Edmond Rostand.

Mardi 9 janvier, dernière représentation de *Cyrano de Bergerac*.

Jeudi 11 et vendredi 12 janvier, 3e soirée de gala, *Le Marchand de Bonheur*, comédie héroïque en 3 actes de Henri-Kistemæckers.

* * *

Kursaal. — Sollicité de redonner le « Paradis de Mahomet », « Mam'zelle Nitouche » et « Rêve de Valse », la vogue n'en étant pas épuisée, M. Tapie a décidé d'arrêter le programme suivant : Vendredi 5 janvier : *Rêve de Valse* ; Samedi 6 : le *Paradis de Mahomet* ; Dimanche 7, en matinée, à 2 h. ½ : *Mam'zelle Nitouche* ; Dimanche 7, en matinée, à 8 h. ½ : *Rêve de Valse*, dernière ; Lundi 8 : *Le Paradis de Mahomet* ; Mardi 9 : dernière de *Mam'zelle Nitouche*.

La première de *Occupe-toi d'Amélie!..* sera ainsi remise au mercredi 10 janvier irrévocablement.

* * *

Lumen. — Les spectacles du Lumen continuent d'attirer des spectateurs de plus en plus nombreux Et cela s'explique, car la direction ne ménage rien pour augmenter l'attrait des programmes, à tous les points de vue

Une soirée passée au Lumen n'est pas une soirée perdue.

Draps de Berne et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux Adressez-vous à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleienbach.**

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO